

Paysage tactile : l'arbre dans le projet du territoire

Tactile Landscape: Trees within the Territorial Project

R. Occhiuto ¹

Le paysage, mis en crise par le processus d'abstraction du rapport Homme-Nature, nécessite des outils aptes à faire face à la distanciation et à la perte de caractère et de matérialité des milieux de vie. Les campagnes sont réduites à l'état d'espaces ouverts et les parcs à celui d'espaces verts. L'opposition plein-vidé forme des paysages-objets vidés de sens. Le développement durable ou nouvelle révolution verte risque de devenir un nouveau slogan de la société de la consommation. Le regard horizontal permet de trouver des modes nouveaux de lecture et d'écriture pour décoder la matérialité en éveillant la perception tactile. Le projet en tant qu'œuvre ouverte permet l'évolution des intentions et intègre la Nature, le temps et la mutation comme des éléments de co-génération du paysage. Observation, pratique des lieux et sensibilisation deviennent la matière active du projet du paysage.

The landscape, in crisis because of the abstraction process of Human and Nature relationship, requires tools able to face the distance and the loss of character and materiality of our life environments. Countries are reduced to open spaces and parks to green spaces. The opposition between full-void shapes landscapes becoming objects without meaning. The sustainable development, a new green revolution, might become a new slogan of consumer's society. The horizontal glance allows to find new methods of reading and writing to decode the environment materiality, awakening the body to tactile perception. The project as an open work permits the evolution of intentions and integrates Nature, time and mutation as elements of landscape co-generation. Observation, sites practice and awareness become the active material of the landscape project.

Mots-clés : paysage, rapport Homme-Nature, arbre, Visé, Seraing

Key words: landscape, Human and Nature relationship, tree, Visé, Seraing

¹ Rita Occhiuto est architecte et paysagiste, Professeur à l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard, 1, rue Courtois, 4000 Liège

Le concept de Nature traverse actuellement un nouveau cycle de regain d'intérêt qui n'arrête pas de faire évoluer les méthodes de conception du territoire.

Les recherches que nous développons à travers le projet de paysage portent sur un aspect longtemps considéré comme secondaire et qui étonnamment aujourd'hui semble retrouver des échos fertiles au sein de champs disciplinaires divers : *le caractère sensoriel et tactile du paysage*.

La *perception*, toujours à la base du concept de paysage, s'affranchit aujourd'hui de la dominance du *sens majeur de la vue* et trouve un nouveau souffle dans une approche qui engage la totalité du corps.

L'espace de vie, redécouvert à travers les différents modes de perception, acquiert soudain une épaisseur et une subtilité qui nous révèlent désormais un paysage dépassant la notion romantique de vue pittoresque et s'offrant à nous comme un milieu vivant en interaction continue avec le corps et les autres matières constituant la Nature.

Le rapport Homme-Nature, en évolution dans le temps, devient un repère utile à la compréhension de notre relation actuelle avec les milieux dits naturels.

De la « *Nature primitive* », empreinte de sentiments à la fois de crainte et d'attirance, nous sommes passés à l'idéalisation de la perfection propre à une Nature bucolique, correspondante au concept de « *seconde Nature* »², retrouvée à travers l'équilibre et l'aménité attribués aux milieux du monde rural.

La tendance à l'émulation et au dépassement des caractères naturels conduit, dès la Renaissance, à la création d'un monde idéal, correspondant à celui d'une « *troisième Nature* », fondée sur une technicité croissante conférant à l'homme l'aptitude à construire des milieux d'artifices. L'évolution des modes de vie et les modifications du rapport entre homme et milieu, suite à l'industrialisation et à l'abandon du modèle rural, a provoqué la prise de conscience du dualisme qui lie inexorablement « *Nature et artifice* ». Ce binôme est à la base de la recherche contemporaine de relance de la « *Troisième Nature* », dans laquelle l'action humaine trouve encore une part importante, tout en s'orientant aujourd'hui de plus en plus vers des *cultures paysagères douces*, qui proposent des alternatives à la création de nouveaux paysages-artefacts. Naît ainsi le concept contemporain d'« *artialisation* » (A. Roger) reconnaissant le milieu naturel comme un artifice majeur, comparable au processus d'abstraction de la création artistique.

Nos milieux naturels, assujettis au processus d'artialisation, d'une part deviennent les lieux témoins d'une prise de distance par rapport à la Nature-matière d'origine et d'autre part, témoignent de la nécessité humaine de s'y rapporter et s'y confronter cycliquement.

Abstraction, éloignement et retour : voici des mouvements récurrents qui caractérisent le rapport *in progress* entre Homme et Nature.

Observer, étudier, reproduire et interpréter sont des actions qui peuvent conduire aujourd'hui aussi à un éloignement total de la Nature primitive : nous arrivons à l'excès de la création artificielle de lieux de Nature re-



Seconde Nature – photo R. Occhiuto

² J.-P. LE DANTEC - *Jardins et Paysages*, édition Larousse- cite la notion de « seconde nature » ou « *alteram naturam* » due à Cicéron. Il s'agit d'une alternative à la nature d'origine, construite à travers les travaux de modification de l'état de la terre : « Nous semons du blé, nous plantons des arbres, nous fertilisons la terre par l'irrigation, nous confinons l'eau des fleuves et nous redressons et détournons les cours. Bref, au moyen de nos mains nous essayons de créer en quelque sorte une seconde nature (*alteram naturam*) au sein du monde naturel » Cicéron, *De natura deorum*.



La fenêtre : regarder sans pouvoir toucher – photo R. Occhiuto

composée (réserve) que nous nous limitons à observer à distance.

Notre corps se situe en dehors du contexte et la *Nature-régénérée* se développe sous l'œil vigilant de l'homme regardant à travers une *fenêtre*.

L'intérêt pour une Nature « *naturata* » (reconstituée à l'image de la Nature d'origine) peut révéler un regard exclusivement *conservateur* qui finit par exclure la plupart des paysages-artefacts contemporains, complexes et composites qui, par ailleurs, sont trop souvent considérés comme un assemblage d'objets et de matériaux divers, simplement « *posés* » sur les étendues du territoire.

Ainsi, selon Corboz³, l'homme fait du territoire un lieu « *d'anthroposage* », un contenant muet et passif, un réceptacle de toutes les dispositions d'objets répondant aux besoins humains.

Il en découle la conscience d'un *état de crise* du paysage, dû au développement d'une culture fondée sur des *visions sectorielles poussées* qui rendent difficilement visibles les relations existantes entre les différentes matières constitutives du territoire et a fortiori entre les disciplines qui le régissent.

La Convention Européenne du Paysage établit, depuis 2000, que non seulement les paysages sont liés aux cultures diverses des populations, mais qu'ils sont formés autant par l'action humaine que par les forces et les matériaux naturels. Ce qui implique la mise en avant des relations⁴ dont l'affaiblissement influence la perte de cohésion et de cohérence dans les artefacts de la « Troisième Nature ».

Apparaît ainsi l'urgence de mettre en oeuvre des lectures adaptées, aptes à décoder, réinterpréter et *projeter* la complexité de ces milieux composites.

³ CORBOZ André, (2001) *Le territoire comme palimpseste et autres essais*. Les Editions de l'Imprimeur.

⁴ Les relations représentent les forces vives agissant dans tout type de paysage (construit ou naturel). Après les avoir détectées, le chercheur agit pour confirmer ou pour modifier leur champ d'action afin de mieux les établir, les signifier, les faire interagir et les rendre visibles. La qualité des tensions de leurs interactions influence la cohérence ou le délabrement des rapports entre les éléments.



Les non-lieux de nos territoires sont des sites d'anthroposage en attente d'intérêt ou de solutions durables.

Photos R. Occhiuto

La *crise du paysage* est alimentée par une culture qui, dans la course à la spécialisation, nous restitue trop souvent des *tableaux morcelés de nos territoires* : elle sépare les savoirs, elle alimente une automatisation des modes de vie, elle n'arrive pas à contraster le laisser-faire économique et elle finit par favoriser l'illisibilité des paysages contemporains.

L'état de crise, dont l'accumulation d'objets en absence d'interrelations est le témoin, conduit d'une part, à la remise en question des modes de lecture et d'écriture et permet d'autre part, de constater que la perte des relations est accompagnée par une dislocation croissante des matériaux constituant le territoire.

Ce phénomène s'appuie sur un processus de croissance des espacements ou de *distançiation* qui semble caractériser la modernité.

Le processus d'*espacement* est lisible non seulement à travers la dé-densification urbaine, passant du corps collectif contigu et serré, à l'état d'espace dé-serré, disjoint, in-dividuel et aéré, mais aussi à travers la modification profonde du rapport Homme-Nature qui a évolué de la densité originelle, vers la domestication du rural et l'artialisation des parcs et jardins, jusqu'à atteindre aujourd'hui l'état neutre « *d'espace ouvert* » en campagne et « *d'espace vert* » en ville.

Les tensions entre les espaces s'affaiblissent, les relations entre les corps se relâchent, les liens entre les personnes s'effilochent, les caractères s'estompent pour atteindre une neutralité anéantissant progressivement toute forme d'identité.

Toutefois, la lecture critique de l'histoire de nos territoires, à travers l'étude de l'évolution des jardins, « *lieux de l'esthétique recueillie* », et des paysages, « *lieux de l'esthétique diffuse* » (R. Assunto)⁵, ouvre des pistes de réflexion utiles à la découverte de dialectiques délaissées et de dynamiques cycliques cryptées ou oubliées, encore jalousement conservées au sein du « *palimpseste* »⁶ savant de la Terre.

Structurés par l'alternance de phases de *retranchement-fermeture* et d'*expansion-ouverture*, nos territoires sont les lieux d'inscription de mutations culturelles, souvent dues à des « *révolutions vertes* » (M. Mosser - G. Teyssot)⁷, tendant à un rapport à la Nature soit de fusion et d'émulation, soit de dominance et de défi.

La dialectique existante entre Nature et Artifice se réduit aujourd'hui à l'opposition simpliste entre *plein et vide*. La ville et la campagne offrent des séquences spatiales alternant le plein des objets et le vide d'espacements de plus en plus informes et génériques.

⁵ ASSUNTO R. (2003), trad. Brunon H. - *Retour au jardin. Essais pour une philosophie de la nature, 1976-1987*, Les Editions de l'Imprimeur

⁶ Selon André Corboz, le territoire est comparable à un palimpseste, c'est-à-dire, une surface sur laquelle on a gravé et effacé à plusieurs reprises des écritures. La particularité réside dans la permanence de traces qui influencent la nouvelle écriture. *Le territoire comme palimpseste et autres essais*. Les Editions de l'Imprimeur.

⁷ MOSSER M., TEYSSOT G. (1990), *L'architettura dei giardini d'Occidente. Dal Rinascimento al Novecento*. Edizioni Electa

Le « *regard vertical* »⁸, conduit à la distanciation de la matière et à l'inhibition de la perception tactile du paysage. Entre-temps un nouveau paysage-icône voit le jour : le « *junkspace* » (R. Koolhaas). *Vide, espace vert, non-lieu, espace déchet* : voici des typologies produites par une culture qui engloutit tout, consomme et rejette en s'appropriant aussi de ses propres rebus pour débiter un nouveau cycle d'exploitation qui voit les artistes et les intellectuels exalter les potentiels des non-lieux,

véritable grande réserve de territoires en attente. Ceux-ci, souvent déjà en voie de recyclage naturel, sont ré-investis pour devenir des paysages-objets, des nouveaux lieux d'anthroposage, cette fois plus savants, lyriques et déjà évidés de potentiel éversif. Les villes aussi offrent leur corps à la révision par le vide qui est l'occasion d'un *re-make conceptuel*, alternant les espaces verts indifférenciés et la densité verticale.



Le regard vertical éloigne des lieux de vie et le regard horizontal maintient le contact avec la matière vivante.
Photos R. Occhiuto

Dans ce climat de retour au modernisme, surgit la voie du « *développement durable* » qui tend vers la performance technique : s'agit-il d'une nouvelle révolution verte ou d'un déjà-vu? Déjà dans les années quatre-vingts, Berque évoque la manie paysagère affectant notre société : « *...entrons-nous dans une nouvelle ère plus riche que jamais en paysages ?* »

*Ou bien au contraire, ne parle-t-on pas si souvent du paysage que parce que nous l'aurions perdu ? Qu'il serait mort ? »*⁹

Face à la peur de perdre le capital Terre, l'intérêt porté à son état de santé et au rapport que nous entretenons avec elle se réanime, sans pour autant bouleverser les

⁸ L'attitude de se positionner à distance, de regarder du haut en perdant toute forme de contact avec le territoire réel.

⁹ Augustin BERQUE (1995) *Les Raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse*. Editions Hazan

mécanismes d'une culture qui englobe et nivelle tout. D'où la nécessité de questions qui gênent, qui étonnent, mais qui peuvent encore secouer afin d'éveiller les consciences, comme le fait G. Clément¹⁰ lorsqu'il écrit : « *Où en est l'herbe ?* ». Une question apparemment primaire, dont l'objectif est de recentrer le débat et les méthodes de projet sur la seule matière véritablement absente dans le rapport trouble de plein - vide : la Nature.

C'est à celle-ci que Desvigne¹¹ fait appel lorsqu'il invoque la simple volonté de « *planter des arbres* » comme option basique d'aménagement, pendant que Paquot¹² dénonce la grande carence « *d'idées* » dans le projet. Questions, réflexions et suggestions qui portent, toutes inéluctablement, à reconnaître qu'il y a aujourd'hui urgence de réviser la réflexion et les méthodes d'intervention sur le territoire.

Il ne suffit plus d'effectuer le glissement du *vide-immatériel au végétal-objet*, animé par la même volonté de dominer, contraindre, plier ou exploiter.

Il faut adopter un autre paradigme de société, tenant compte des facteurs de mutation, de temporalité et de diversité qui ne peut plus être réduit à un concept évidé de son sens, renommé et revêtu d'une culture éclectique de surface à la seule fin d'être plus accessible au grand nombre, donc encore mieux consommable.

Il faut opérer une réelle révolution verte qui se réfère véritablement à la Nature, à un milieu dont les agents sont des éléments de co-génération du territoire.

Ainsi *idée* et *matière végétale* ne seront plus liées par un rapport de dominance, mais elles devront être confrontées l'une à l'autre dans un rapport muable à travers un projet dialectique, sensible aux changements des équilibres naturels.

C'est le sens du titre « *Paysage tactile : l'arbre dans le projet du territoire* », qui offre une synthèse des éléments utiles pour opérer le renversement méthodologique dans les projets.

Le *Paysage* est présenté en corrélation directe avec ses caractères tactiles pour faire référence à l'éveil indispensable des autres lectures sensorielles possibles, toutes appelant à la possibilité de retrouver l'aptitude à ré-apprendre les enseignements des matières qui nous entourent à travers des capteurs autres que la vue.

L'*Arbre*, comme l'*herbe*, est un symbole qui sert à remettre au centre du processus du projet un sujet oublié : la matière végétale, ses modes et ses temps d'évolution. Insister sur l'arbre dans sa relation au projet du territoire signifie re-questionner les « procédures » actuelles.

En effet, celles-ci utilisent l'arbre (ou les composantes végétales) tantôt comme l'icône d'une Nature dévitalisée, servant simplement à répondre à l'obligation de procédures administratives (études paysagères documentaires déliées du projet), tantôt comme la panacée quantitative à toute problématique liée à l'opposition entre plein et vide (zonage, standard urbanistique).

Renforcer les liens entre l'*Arbre – matière paysagère diversifiée et muable – et le projet du territoire*, signifie faire appel à des méthodes sachant donner au paysage un rôle central dans les modes de lecture, de questionnement et de conception liés aux décisions conduisant aux transformations continues des milieux de vie.

Des lectures fines, itératives et évolutives des différentes matières et morphologies des territoires sont la condition nécessaire pour nourrir le projet de paysage qui s'affirme ainsi comme un *processus* : un processus agissant par *affinage*.

Loin de figer les lieux ou d'en clamer l'état d'exception, le projet s'affirme aussi comme un processus « *créatif* » qui intègre les actions d'observer-interpréter-intervenir sur les agencements divers de matières pouvant muer suivant des temporalités différentes.

Le caractère *itératif* de ce mode de conception permet de modifier et de re-cibler dans le temps les intentions projectuelles du départ.

¹⁰Gilles CLEMENT (2006) *Où en est l'herbe ? Réflexions sur le Jardin Planétaire*. Actes Sud.

¹¹Michel DESVIGNE, paysagiste qui développe le projet de paysage temporaire, fondé sur la colonisation progressive des territoires délaissés. *L'arbre et le bosquet* représentent les unités de base de ses projets.

¹²Thierry Paquot, philosophe, directeur de la revue *Urbanisme*, il évoque l'appauvrissement des contenus et des concepts du projet de paysage, lors des Assises du Paysage 2007 à Paris.



L'arbre est un symbole qui sert à remettre au centre du processus du projet un sujet oublié : la matière végétale, ses modes et ses temps d'évolution. Dessins et photos Romain Verlaine et Rita Occhiuto

Le projet s'impose ainsi en tant que démarche regardant au territoire comme à un nuancier composé de matières différentes en interaction continue. Ainsi la matière végétale et ses configurations complexes deviennent des éléments à observer et à répertorier du même poids que les autres matériaux caractérisant l'espace.

Dans ce jeu d'équilibres, les matériaux faisant plus particulièrement référence au plein, propre au bâti et à la ville, peuvent aussi être appréhendés de manière plus dynamique. Ils peuvent être considérés comme des composants poreux, qui, comme la matière végétale, muent, respirent et réagissent aux variations climatiques et temporelles.

La ville et la campagne deviennent ainsi des milieux à nuances variables qui peuvent être l'objet d'observations sensibles et de contemplation.

Le projet ne peut plus constituer une réponse figée, créant des objets et des territoires faisant fonction d'œuvres d'art accomplies qui alimentent la confusion entre paysage, architecture et design ou encore entre lieux de vie et espaces-musées. Ces derniers, considérés comme des milieux d'exception, sont le plus souvent protégés et sont dépossédés du facteur temps. Ils deviennent des lieux théoriquement immuables pour lesquels on a décidé d'arrêter le temps à un moment donné de leur évolution.

Le paysage devient ainsi fixe et cesse d'être un lieu d'intérêt.

Les investigations et les projets qui découlent de cette idéologie de la conservation et de l'arrêt sur image, conduisent inévitablement à la formation de nécroses dans les tissus vifs de nos territoires. C'est bien des paysages nécrosés que nous voulons entretenir ?

Ne devrions-nous pas tendre vers un projet comme « œuvre ouverte », apte à fédérer des intentions multiples et cycliques ?

En partant de l'observation des traces préexistantes sur les territoires, la démarche débute par des intuitions, traduites par des premiers jets ou dessins, évoluant vers des intentions qui esquissent des hypothèses de devenir à re-évaluer à chaque phase du parcours de conception. De la phase d'esquisse, en passant par l'inscription dans le site, jusqu'à la re-écriture pratiquée par les usagers des lieux modifiés, le projet se propose comme une charpente dialectique pouvant aider à fédérer contraintes et désirs, sans jamais atteindre une condition d'immuabilité des nouveaux territoires conçus. Ce processus change profondément la valeur actuelle du projet-objet immuable, a-temporel et a-topique et propose un processus qui soit plus à l'écoute des matériaux changeants de notre environnement.

L'efficacité de cette façon de concevoir réside dans l'investigation approfondie des caractères physiques, historiques et temporels du territoire. Retracer les « profils » multiples des lieux permet de relire l'historique de leur développement et de réagir ainsi à la contraction du temps qui nous éloigne de nos contextes de vie.

Corajoud en parle comme une phase de mise à l'écoute du paysage qui demande, par ailleurs, une attitude de disponibilité à la rencontre des caractères des lieux, impliquant la volonté de questionner les sites, l'éveil des sens dans la perception, le dépassement des limites artificielles et l'itération de l'observation afin de se donner le temps nécessaire à la compréhension des paysages. D'où l'importance de l'observation des matériaux de base comme : *le sol, l'air et l'eau*.

Le *sol*, par ses formes, textures, couleurs et densités, constitue l'élément premier du paysage. La marche peut nous aider à mieux le percevoir. Dans toutes les configurations de paysages ouverts ou urbains, la lecture des caractères du sol peut être une clé efficace aidant à l'interprétation des sites à étudier.

Le *couvert végétal* mérite un regard qui dépasse la connaissance plastique et scientifique. Il est à appréhender comme un élément qui soutient, s'agrippe, filtre, indique, abrite et anime les lieux, en entretenant des relations changeantes et cycliques avec l'air, le ciel et la terre. Un *arbre* est un interprète capable d'interagir et de s'adapter aux mutations des équilibres territoriaux. L'observation de ce monde mouvant, idéalisé durant l'antiquité et aujourd'hui oublié, réactive des modes de perception assoupis et permet surtout de comprendre l'importance des notions de mouvement, d'adaptation et de mutation.

L'*eau*, dans tous ses états, est un élément primordial pour tous les paysages - et non seulement dans les sites d'exception - qu'ils soient naturels ou artificiels.

Calme ou en mouvement, elle fascine, crée des ambiances, donne ou nie la vie. Par contre aujourd'hui, elle est considérée, avant tout, comme un facteur fonctionnel ou de richesse.

Mais le grand absent dans les études et dans les projets du territoire c'est le *ciel* : un élément qui englobe tout, depuis toujours célébré par les arts et aujourd'hui totalement exclu du processus de conception. Omniprésent dans la peinture flamande et récurrent chez Magritte, il revêt une importance capitale dans les paysages de nos régions. Ce même ciel qui nous ouvre aux notions mouvantes d'horizon, de lointain et d'infini et qui représente

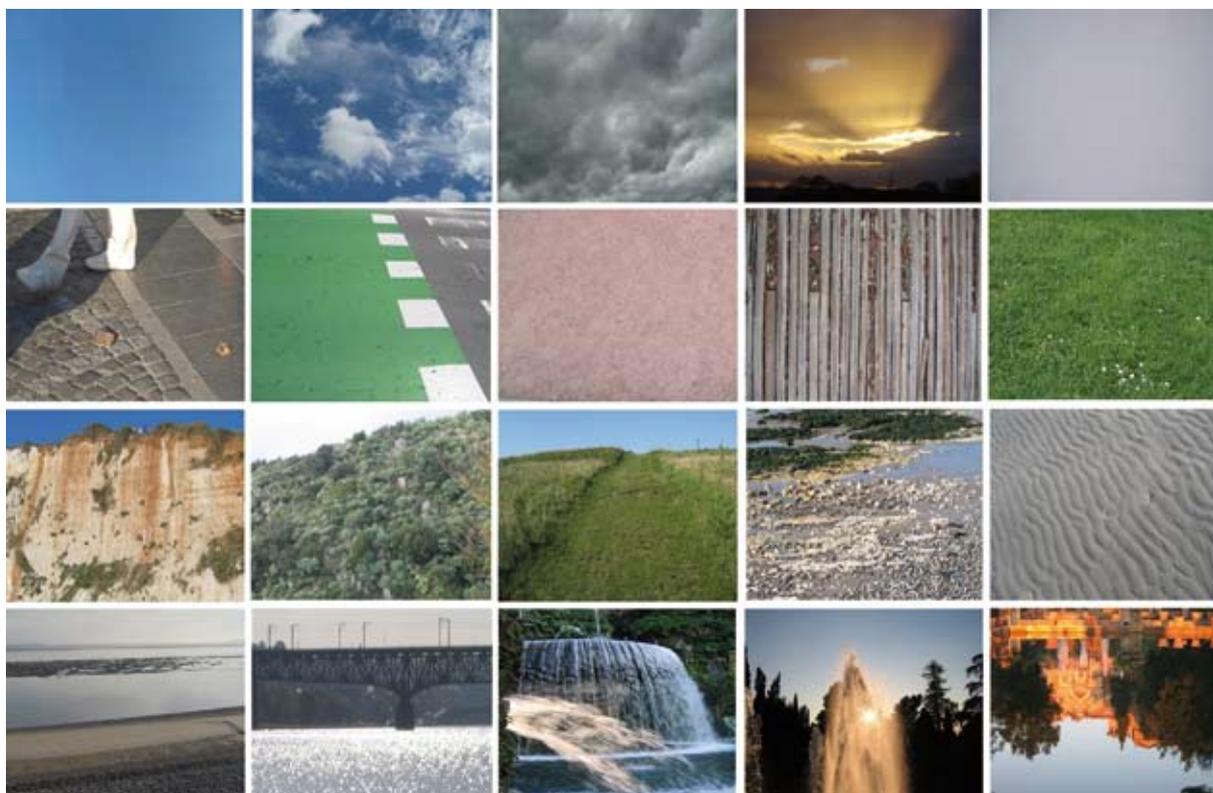
une communication intense entre la matière impalpable de l'un et la corporéité tactile de l'autre, finit aujourd'hui par être rejeté au profit de lieux répondant aux besoins de la consommation paysagère standardisée, baignant sous des cieux immuables planant au-dessus de lieux éternellement ensoleillés, secs, arides, figés. Pourquoi refuser ou fuir les imprévisibles mutations de nos paysages ? Ces cieux n'ont-ils plus rien à nous dire au sujet de nos campagnes, de nos milieux humides ou de nos villes d'eau ?

C'est à des questions de fond que le projet, lié à une culture populaire du paysage, doit tenter de répondre. Il se doit de remplir un rôle dual : d'une part, il doit favoriser l'évolution des pratiques des spécialistes et d'autre part, il doit éveiller, interroger et fournir les outils permettant de réactiver la mémoire collective et la capacité de prospection, non passéiste, de l'habitant sur le territoire.

Depuis quelques années, dans le cadre des cours de « Projet urbain et paysage » du cursus d'étude en Architecture à l'ISA Lambert Lombard de Liège, nous menons une pratique du projet fondée sur des lectures de l'histoire inscrite dans les traces du sol (mouvement de rétention, réflexion sur le préexistant) et sur la création d'alternatives contemporaines, tenant compte de contraintes et de désirs d'aujourd'hui (potentiel de projection dans le futur) : un double mouvement de « *permanence et prospection* ».

Cette approche, appliquée aux cas d'étude de Visé et de Seraing - deux lieux où les valeurs paysagères ont été oubliées, voire cachées ou mises en sourdine - permet de resituer *le paysage au centre du projet d'aménagement*.

Un premier bilan méthodologique révèle l'importance de ne pas reléguer le paysage ni au rôle de simple volet analytique, ni à celui de zonage quantitatif assujéti au diktat du plan de secteur. La méthode adoptée révèle les carences interprétatives existantes et montre l'importance d'offrir des *hypothèses* qui posent question et qui obligent habitants et décideurs à se remettre en cause, *en osant imaginer qu'il y a encore possibilité d'agir*. Le projet de paysage offre enfin des modes réflexifs, dont la population peut s'approprier pour réacquiescer la *conscience nécessaire à toute formulation de projet de devenir*.



Patterns : ciel, sol (urbain ou rural) et eau – photos M. Beine, A. Lessire, R. Occhiuto

Le cas de la ville de Visé

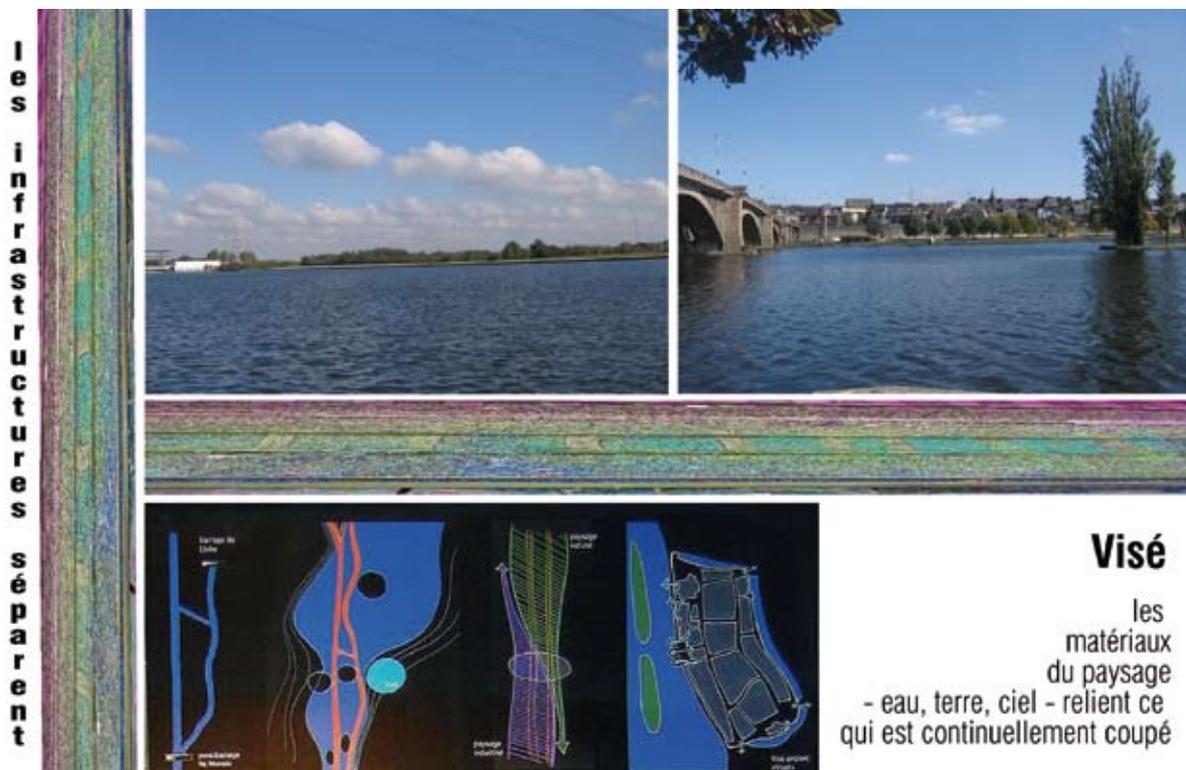
L'étude a commencé par un exercice minimal portant sur le projet de requalification des espaces publics de Visé-centre : deux places que la commune avait l'intention de réaménager. Cette première investigation a permis d'étendre l'étude au système des espaces publics de toute la ville en flanc de colline, jusqu'à atteindre le problème de la marge déstructurée du front urbain sur Meuse.

L'étude a enfin posé les bases pour une réflexion globale permettant de resituer Visé dans la vallée de la Meuse en ouvrant à des alternatives programmatiques possibles, faisant appel aux caractères forts et encore présents du paysage.

Dans la première phase, à travers l'étude des relations entre géomorphologie et développement urbain, nous avons cherché les raisons paysagères qui ont fondé

Visé et les forces qui en ont généré les choix d'aménagement jusqu'à aujourd'hui.

En synthèse, l'étude du relief, liée à la lecture des modes d'implantation et de croissance du bâti ont servi à faire émerger l'intelligence et la cohérence des choix de localisation de la ville ancienne. Le Vieux Visé occupait la dernière position s'étendant des berges au flanc de colline avant l'actuelle frontière et regardant la plaine ouverte vers l'étendue des terres hollandaises. Le versant opposé de la montagne Saint-Pierre, au lointain, délimite la vallée et renforce l'impression que les terres cultivées du Nord sont prises dans une forme en entonnoir accueillant anciennement l'écoulement des eaux turbulentes d'un fleuve, dont les fluctuations du lit sont à l'origine d'une alternance d'îles et de plaines en osmose avec le rythme de l'eau. L'ouverture de la vallée et son ensoleillement justifient aussi la position de Visé en rive droite et son développement agrippé au versant.



Visé

les
matériaux
du paysage
- eau, terre, ciel - relie ce
qui est continuellement coupé

Visé : une ville où les infrastructures ont coupé toutes les anciennes relations avec le fleuve. Photos R. Occhiuto

La marge urbaine fortifiée s'élevait en bord de Meuse et représentait le côté le plus poreux des murs : plusieurs portes d'entrée étaient situées en bord de Meuse. Seules deux portes hautes (derrière la Collégiale et à l'emplacement de l'actuelle place Reine Astrid) assuraient les liaisons avec l'arrière pays. L'étude de la disposition géographique des accès suggère une composition de cheminements internes perpendiculaires au relief.

Les espaces urbains du bas conduisaient vers des rues en forte pente ou vers des escaliers urbains permettant une approche scénographique ascensionnelle : un bel exemple est encore lisible aux pieds de la Collégiale. Ce parcours, témoin du passé, offre encore l'occasion de ressentir l'action physique que la matière du bâti, associée à la configuration du tracé urbain, exerce sur le corps en mouvement.

Les creux urbains préparaient à la perception d'éléments majeurs comme l'Hôtel de Ville ou la Collégiale.

La particularité de cette organisation spatiale induisait certainement une autre perception des lieux, en conférant, de toute évidence, aux cheminements un potentiel de découverte séquentielle de la ville et de ses éléments repères, qui aujourd'hui a été complètement effacé et perdu.

Actuellement, le chemin de fer et l'autoroute délimitent, ceinturent et coupent la ville du fleuve, en formant une faille géographique artificielle qui a bouleversé la perception du centre ancien et qui a favorisé le développement urbain vers le nord et vers le plateau. L'expérience urbaine est passée de la perception lente et tactile à l'utilisation rapide et sectorisée de la ville. L'idéologie du nouveau Visé, favorisant la mobilité et le commerce, repose sur deux éléments majeurs : le pont depuis l'autoroute, en amont du tissu ancien et le pont sur la Meuse, lié à la Place Reine Astrid. Aucun accès depuis la Meuse ne persiste.

Les nouvelles voies ont sur-imprimé le corps urbain par des tracés fonctionnels qui altèrent profondément l'approche temporelle et perceptive des matières urbaines. Le relief et les séquences des différents agencements urbains (rues, places, escaliers, etc.) perdent leur logique de composition pour donner vie aux assemblages - *new ready-made for a new collage-city* - de corps morcelés, pour accéder, traverser ou exploiter rapidement des espaces marqués par une profonde mutation des temps de parcours et de modes de vie.

L'entrée, située au niveau haut du vieux Visé, frôle disgracieusement le dos de la Collégiale qui passe du statut de *puissant landmark*, à découvrir progressivement dans toute sa corporéité, à celui d'objet flottant, immatériel, perdu au milieu d'un espace routier, fluide, voire lisse. En effet, cet espace mal configuré – la Place du Marché – n'a jamais été conçu pour être une place. Le parcours d'entrée de ville suit l'allée des anciens remparts et atteint rapidement la place centrale, qui n'est plus qu'un nœud directionnel et un parking.

La ville ne connaît plus qu'un seul mode de lecture : celui du parcours parallèle aux courbes de niveau, qui

marginalise les tracés menant à l'Hôtel de ville et aux berges de la Meuse. Le pont sur Meuse, en enjambant les marges fluviales et ferroviaires basses, mène directement à la Place Reine Astrid – centre de la ville moderne - la coupe et traverse le reste de la ville pour rejoindre le plateau, sans jamais exploiter le potentiel du boulevard XIXème, à l'image duquel la rue du pont a peut-être été pensée.

La conception d'une « Grande Place » classique a induit le glissement du nouveau centre - translation depuis l'Hôtel de Ville vers le NE – qui fonde la ville moderne, mais celui-ci n'arrive jamais à imposer son statut. La place compose aujourd'hui un ensemble architectural hybride et la poste, ainsi que les cafés et les restaurants sont les indices d'un projet non abouti, voire des idées de devenir abandonnées en cours de route.

Les intentions XIXème sont balayées par l'idéologie d'une ville câblée à travers des espaces-réseaux au service de la vocation commerciale, vue comme seule hypothèse identitaire que la communauté a su s'offrir jusqu'à aujourd'hui.



Visé – grand impact de l'eau et du ciel dans le paysage. La terre se présente comme une ligne flottante entre le ciel et l'eau.
Photos Amélie Lessire



Envisager la possibilité d'un nouveau waterfront à Visé – Projet d'architecture en bord de Meuse : Jean-Baptiste Fadanni – prof. R. Occhiuto - a.a. 2007-08 – ISA Lambert Lombard - Liège

La ville n'est plus qu'un corps à consommer ou un corps sur lequel « glisser » en le traversant rapidement. Toute possibilité de parcours temporel lent et tactile est niée.

La lecture critique des idéologies d'aménagement offre à la fois, l'occasion de comprendre les symptômes - la dislocation de la Collégiale et de l'Hôtel de Ville, l'inconsistance de la place Reine Astrid, l'illisibilité des cohérences morphologiques anciennes, le bouleversement des relations re-génératives liant ville et eau – et l'opportunité de mettre en évidence les points d'articulations entre les options d'aménagement prises.

Il s'agit de retracer les lignes et les points de bifurcation ayant guidé les décisions, pour prolonger et relancer le questionnement futur.

Aujourd'hui, les infrastructures composent une barrière infranchissable entre ville et Meuse. La commune recherche des activités de développement sans remettre en cause le zonage : le corps urbain à embellir; l'équipement commercial à renforcer; les berges à destination industrielle et/ou touristique à exploiter. Ce qui nous offre une logique d'organisation claire, mais qui ne laisse plus d'espace pour d'autres valeurs et pour de nouveaux imaginaires.

Le retour au paysage montre que les limites administratives, en dessinant un territoire allongé sur la Meuse (entre les Pays-Bas et Liège) et étendu jusqu'à la rive gauche, préservent encore la possibilité d'un dialogue intense entre urbanisation et fleuve.

Le parcours de vallée, en direction des Pays Bas, permet de prendre conscience de la tension existante entre le fleuve et le versant escarpé, parfois abrupt, opposé à la quiétude de la plaine s'étendant sur la rive gauche. Dans l'entre-deux aujourd'hui s'écoulent, dans un calme apparent, les eaux de la Meuse canalisée.

Cette nouvelle phase d'étude paysagère ouvre un questionnement à plus large échelle englobant Visé dans la vallée et plus précisément dans le paysage propre au système de la Basse Meuse. Les qualités paysagères viennent renforcer ou invalider des choix d'affectation arrêtés jadis par le plan de secteur et peu ou pas du tout remis en question par les documents de relevé de l'existant.

La force de cette phase d'étude réside dans l'intérêt porté au paysage de Visé en bord de Meuse. Même si les infrastructures ont défiguré la ville, les terres existantes, flottant entre ciel et eau, sont encore un grand atout. Les prévisions urbanistiques en font un lieu à destiner à

l'industrie, éloigné des activités du centre urbain, mais bizarrement sis face à un site d'intérêt touristique et paysager, en rive gauche.

La prise en compte de ce vis-à-vis, de l'étendue d'un grand plan d'eau et de la grande ouverture de ciel existante fait apparaître de nouvelles hypothèses qui renversent totalement les valeurs connues de ce site. Les options prises en suite permettent : de faire ré-émerger les qualités du miroir d'eau, combiné à l'étendue du ciel et à son ensoleillement ; de ré-envisager la possibilité d'offrir un nouveau Waterfront à Visé ; de réduire l'impact des infrastructures et en faire l'occasion pour un vrai paysage-artefact de liaison entre ville et eau. La rive droite, associée au paysage artificiel constitué par les remblais boisés de l'autoroute et du chemin de fer, devient le terrain d'expérimentation pour l'élaboration de scénarios offrant demain la possibilité de retrouver d'une part, le temps et les matières de la promenade et d'autre part le contact à l'eau. L'hypothèse de développer des équipements publics liés à l'eau, au loisir et à la qualité du cadre de vie (piscine, centre de bien-être, sports nautiques, promenades d'observation de la nature) permet de renverser les logiques d'exploitation industrielle prévue au plan de secteur. Ces esquisses font basculer les pratiques urbaines vers la reconquête du paysage fluvial et ouvrent des perspectives de rentabilisation à travers des projets « soft », éducatifs, citoyens et non-consommateurs d'espace. De plus, la remise en question des berges offre aussi l'occasion de lier des projets locaux à des objectifs globaux d'intérêt environnemental, comme le questionnement sur l'état contrôlé d'un fleuve encore dit « à caractère torrentiel » ou sur les effets éventuels du changement climatique dans la vallée de la Meuse. Ces préoccupations ont conduit à la formulation d'hypothèses-projets mettant en relation la nécessité d'exploiter les lieux en construisant des équipements communautaires, avec la possibilité de redessiner les berges inondables ou les paysages insulaires faisant consciemment face à un paysage majeur – la Meuse – en mutation continue. Des nouvelles études, à peine amorcées, sur les territoires de Coronmeuse et de Cheratte, ont suivi tout en alimentant cette perspective de révision des modes de conception du territoire en complétant ce premier niveau d'investigations territoriales.

Cette démarche réflexive pose les bases pour une étude globale de recherche approfondie dans laquelle le projet de paysage et territorial pourrait enfin être conduit en synergie avec les collectivités locales et les décideurs.

On peut en conclure que l'étude paysagère conduit avant tout à la *conscientisation*. En effet, *le paysage raconte l'histoire d'idéologies en succession temporelle, dont nous héritons des signes gravés sur les surfaces du territoire* et sa lecture permet de re-parcourir les étapes de formation révélatrices des composantes majeures du palimpseste territorial. L'interprétation de ces facteurs fait émerger les mutations, les pertes ou les déviations des nouvelles pratiques et des imaginaires associés et favorise la révision critique des prévisions urbanistiques en ouvrant de nouvelles perspectives de développement pour remédier au morcellement fonctionnel propre à l'idéologie de planification par zonage.

L'implication de la population et des décideurs est un aspect qui n'a été que partiellement appliqué dans cette expérience pédagogique. Le service d'urbanisme de la ville nous a accompagnés comme observateur et comme co-acteur d'une première exposition sur les espaces publics. La large participation de la population a permis d'ouvrir un débat fructueux pour le devenir de la ville. Les retombées les plus intéressantes de cette initiative résident dans l'éveil des consciences urbaines et dans la relance de l'imaginaire dans l'esprit des citoyens qui ont été confrontés à la créativité des projets et à la profondeur des concepts défendus.

Le projet s'est ainsi affirmé comme un moyen puissant de relance de la dynamique urbaine et paysagère fondée sur la tentative de concilier modes de vie et désirs de devenir de différents usagers locaux. Ce qui met en évidence que les populations sont aujourd'hui assommées par des prospections territoriales souvent pauvres, avares et dépossédées de leur potentiel imaginaire.

Cette expérience prouve aussi que si *le paysage est le miroir de notre culture*, il est temps de rendre aux populations la possibilité d'agir et d'imaginer des nouveaux scénarios de devenir. Mais l'imaginaire populaire ne peut évoluer si l'habitant n'est pas mis en condition de comprendre. Les procédures de consultation existantes offrent souvent la possibilité de questionner l'habitant sans pour autant le sensibiliser ou l'aider à évoluer par la prise de conscience.

L'utilisation d'études dont les réflexions et les objectifs novateurs peuvent être rendus visibles et compréhensibles à travers des projets capables de donner du corps aux différentes hypothèses réalisables, peut être une pratique utile à l'élaboration de perspectives communautaires plus pointues et audacieuses.

La conscience paysagère et l'outil de prospection sont aujourd'hui des moyens indispensables pour la construction d'un réel projet sociétal durable. Celui-ci ne correspond pas à une image, mais il s'offre comme un système complexe à réaliser et à redéfinir au fil du temps.

Le cas de la ville de Seraing

Une autre expérience qui démontre le manque de projets qui interpellent utilement le paysage a été menée sur le territoire de Seraing. Une lecture paysagère centrée sur les modes de croissance du tissu urbain a permis de raisonner différemment la question de la ré-affectation des friches industrielles.

La ville s'est développée selon un processus d'expansion polycentrique (anciens noyaux ruraux ou d'urbanisation industrielle) qui a progressivement recouvert le versant jusqu'à la Meuse. Cette urbanisation est caractérisée par de nombreuses « îles industrielles » constituées par les infrastructures liées à la sidérurgie. La particularité de ce paysage marqué par des machines industrielles monumentales (les hauts-fourneaux) et surtout par un réseau dense de canalisations aériennes,

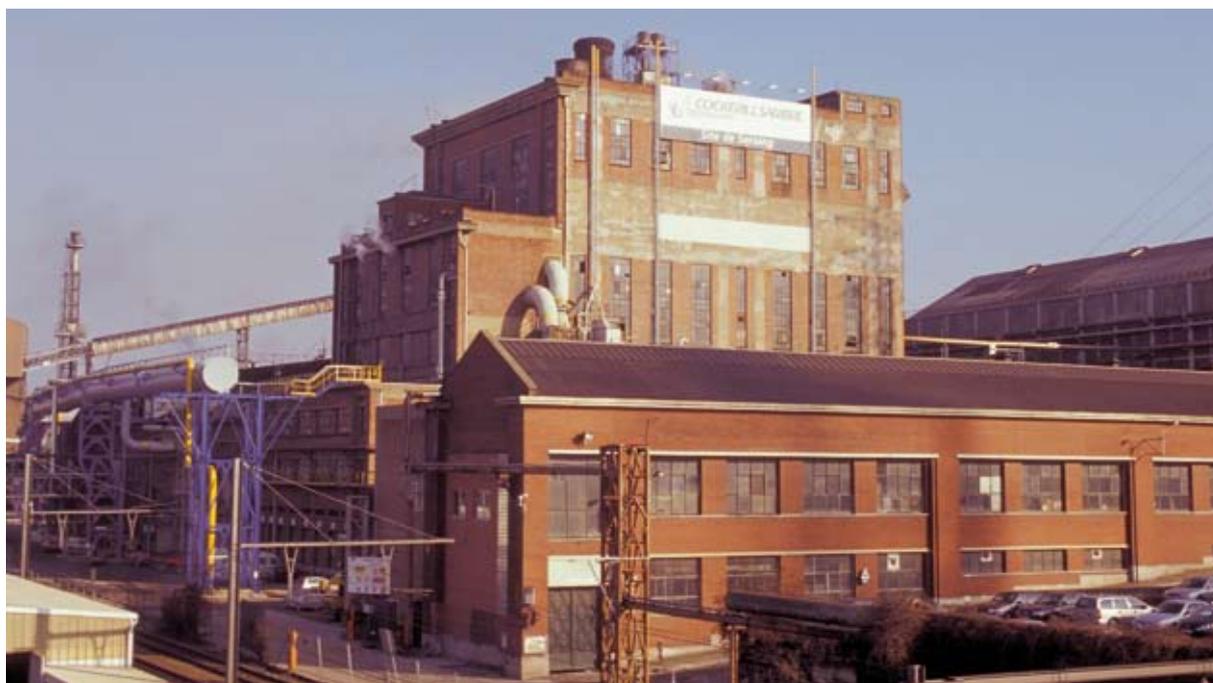
en fait encore aujourd'hui un lieu scénographique de grand impact.

Toutefois, nombreux sont les signes de déclin urbain et humain qui imprègnent les lieux.

Le premier objectif de l'étude a été de rechercher les valeurs assoupies de ces territoires. L'histoire et la géomorphologie des lieux nous ont permis de retrouver et de ré-interpréter certaines valeurs, telles que les permanences du Château de Seraing, le parc paysager en bord de Meuse (ancienne résidence du Prince-Evêque) avec le système disparu de la drève d'accès, mais de ré-envisager aussi le rôle d'éléments comme les réserves boisées dans le haut de la ville.

Les zones industrielles, entrecoupées par le chemin de fer, sont à la fois les génératrices et les limites qui ont servi à générer une ville morcelée, dont les tracés urbains souffrent d'un manque de liaisons transversales. Le chemin de fer coupe la ville haute de la ville basse. Seules des voies rapides et un passage en sous-voie permettent le passage.

Les zones industrielles constituent un potentiel à reconquérir pour corriger ce processus de dégradation progressif du territoire. L'exode des populations vers les



Seraing, un paysage marqué par des machines industrielles monumentales et surtout par un réseau dense de canalisations aériennes, ce qui en fait aujourd'hui encore un lieu scénographique de grand impact. Photo : J.-L. Carpentier, SPW-DIRCOM

quartiers hauts, proches du bois, laisse des quartiers entiers en friche. Et l'état de la pollution des terrains ne facilite pas le processus de ré-affectation.

Les études paysagères ont conduit à plusieurs hypothèses de projet dont une a été approfondie à travers un projet de thèse en architecture présenté en juillet 2008 à l'Istituto Universitario d'Architettura de Venise (IUAV), par deux étudiantes ayant initié leur démarche à l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard de Liège. Le projet s'inscrit dans les orientations prises dans le programme de l'atelier de Projet Urbain et Paysage (1M-ISALL) : *le renversement des logiques liées à la ré-utilisation du territoire*. En considérant que les temps pour la ré-affectation d'un site sont souvent longs, il était demandé de concevoir un projet intégrant le facteur temps comme un agent de transformation à combiner avec l'action de la nature.

La critique du projet de ré-affectation révèle non seulement une fragilité, mais aussi l'inexistence de solutions intermédiaires permettant de faire de l'intervalle temporel existant entre la situation avant et après une phase fondamentale du processus du projet.

Dès lors, la pollution, problème majeur de ces lieux, peut trouver d'autres voies de traitement faisant partie intégrante du projet. Cette pensée programmatique de fond de l'atelier a permis de faire de la *phyto-rémediation* et des actions naturelles un outil actif intégré au projet. Les actions combinées du temps et de la nature peuvent être observées, montrées et expliquées afin de produire la prise de conscience d'une part, des populations qui pratiquent les lieux et d'autre part, des scientifiques qui étudient, accompagnent et cherchent à comprendre les mutations de la nature face à un état de crise.

La méthodologie proposée à travers cette vision du projet non figé, *in progress*, porte sur le développement de méthodes alternatives aux pratiques usuelles fondées sur des raisons uniquement économiques qui utilisent l'argument du paysage comme un élément de propagande ou de camouflage.

Le projet développé par Elisa Baldin et Claudia Porzionato se sert d'une connaissance approfondie des matériaux qui constituent les lieux aujourd'hui. La lecture et le repérage des éléments de construction de ces paysages permettent de redessiner ces contextes hybrides, de les réorganiser et d'en présenter aux usagers et aux

visiteurs éventuels les caractères de force et les fragilités. Les mutations environnementales s'effectueront ainsi selon une temporalité dépendant des rythmes de la vie naturelle.

La Nature redevient sujet, le scientifique observe, apprend et aide, tandis que l'usager se réapproprie un territoire en souffrance dont il va surveiller le devenir. Cette approche pose les bases d'une réflexion méthodologique qui situe l'étude du paysage au centre du projet d'aménagement du territoire, en lui rendant un potentiel générateur de prospections nourricières pour l'imaginaire populaire et pour la ré-appropriation du paysage par ses habitants. Par contre, les études territoriales actuelles restent trop souvent au niveau du collationnement de facteurs qui ne font jamais l'objet d'un nouvel exercice de synthèse projectuelle auquel l'habitant peut être associé.

C'est pourquoi, lorsque la participation n'est pas préparée par un travail préalable de formulation de scénarios, les habitants arrivent difficilement à imaginer des solutions territoriales différentes de celles connues dans le passé.

L'absence de dynamiques de prospection imaginatives que nous dénonçons, nous ramène à la question de fond soulevée par Thierry Paquot : « *le manque d'idée dans les pratiques territoriales contemporaines* ». Ce propos sévère signifie qu'il est grand temps de retrouver la confiance dans la réflexion menée à travers la pratique du projet.

Aujourd'hui, on pallie malheureusement cette carence professionnelle tangible sur le terrain avec une surproduction de pratiques analytiques qui masquent cette absence par le développement de l'expertise technique et économique.

C'est ainsi que le paysage existant est décomposé, évalué, quantifié et morcelé, pour être en suite directement relancé dans un autre processus d'évaluation qui en étudie les propriétés techniques et la faisabilité économique. N'a-t-on pas oublié une phase ?

Malgré le sérieux des pratiques cognitives et d'expertise du territoire, le paysage continue à mourir, les habitants n'appartiennent plus à aucun lieu et les techniques ne suffisent plus à résoudre les problèmes environnementaux engendrés par l'arrachement violent de l'homme en dehors de son contexte d'origine.



Projet de reconversion du site HF6, Seraing.
Source : E. Baldin et C. Porzionato (IUAV et ISALL)

La reconnaissance des langages et des temporalités paysagères peut être utile pour rapprocher à nouveau l'homme de ces lieux de vie et le projet peut être alors

proposé comme un moyen puissant de recherche qui permet de renouer des nouveaux liens entre homme et territoire, mais cela nécessite du capital-temps : le temps de l'exploration paysagère, le temps de la projection potentielle et le temps de la communication préalable au temps de l'appropriation.

Sommes-nous en mesure de retrouver le temps qui nous a été soustrait ?

Pourquoi s'empresse-t-on de figer le territoire par des gestes de courte durée ?

Le devenir de plusieurs générations est en cause. Ne feront-elles plus partie de cette terre ? Et n'auraient-elles plus besoin de formuler des projets de devenir, avant d'en évaluer la performance ou la faisabilité économique ?

Bibliographie

- AUGE M. (1992), *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Editions du Seuil.
- ASSUNTO R. (2003), trad. Brunon H. - *Retour au jardin. Essais pour une philosophie de la nature, 1976-1987*, Les Editions de l'Imprimeur.
- CERAMI G. (1996), *Il giardino et la città. Il progetto del parco urbano in Europa*. Edizioni Laterza.
- CORAJOU M. (2000), *Le projet de paysage : lettre aux étudiants*, coll., direct. Brisson J.-L., Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur. Les Editions de l'Imprimeur.
- CORAJOU M. (2004), *Hors champ*, in *Faces*, n. 55
- CORBOZ A. (2001), *Le territoire comme palimpseste et autres essais*. Les Editions de l'Imprimeur.
- Eco U. (1965), *L'œuvre ouverte*. Editions du Seuil.
- FARIELLO F. (1985), *Architettura dei giardini*. Edizioni dell'Ateneo – Scipioni editore.
- LE DANTEC J.-P. (1996), *Jardins et paysages. Textes et critiques de l'antiquité à nos jours*. Editions Larousse.
- LE DANTEC J.-P. (2002), *Le sauvage et le régulier. Art des jardins et paysagisme en France au XXe siècle*. Editions Le Moniteur.
- MARIAGE Th. (2003), *L'univers de Le Nostre*. Editions Mardaga.
- MOSSER M., TEYSSOT G. (1990), *L'architettura dei giardini d'Occidente. Dal Rinascimento al Novecento*. Edizioni Electa
- ROGER A. (1997), *Court traité du paysage*. Editions Gallimard.